



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE MÉTROPOLITAIN

*Charte d'engagement  
des partenaires*

 **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**



**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes

Face à l'urgence climatique, le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM) 2020-2030 fixe des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'adaptation aux évolutions en cours et à venir, et appelle à une mobilisation sans précédent de tous les acteurs publics et privés du territoire.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), lutte contre la pollution atmosphérique, réduction des consommations et décarbonation de l'énergie, développement des mobilités durables, végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics, prévention et gestion des déchets, production et consommation durable... : autant de thématiques sur lesquelles la Métropole se mobilise de façon croissante depuis le premier Plan Climat Energie de 2005.

Les rapports du groupement international des experts du climat (GIEC), comme le rapport de la récente Convention Citoyenne Métropolitaine pour le climat, rappellent l'urgence et l'importance des changements à opérer dans les modes de production et de consommation, ainsi que dans les comportements individuels et collectifs pour préserver la qualité de vie des générations futures.

Aussi, dans la continuité de la charte partenariale du précédent Plan Climat et en complémentarité avec la charte d'engagement des communes, le Pacte Economique Local, le soutien à la Convention des Entreprises pour le Climat Alpes et les autres partenariats thématiques en place, Grenoble-Alpes Métropole propose à l'ensemble des acteurs du territoire métropolitain volontaires de s'engager à ses côtés pour adapter notre territoire aux

changements en cours et réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre.

Les acteurs économiques, les établissements publics, les associations ont en effet un rôle essentiel à jouer pour relever les défis climatiques et de protection de la biodiversité, du fait de leurs activités propres, de l'évolution et de l'adaptation de celles-ci, mais également comme vecteur de sensibilisation et de transformation des pratiques de leur employés, clients, fournisseurs et actionnaires.

La dynamique partenariale du PCAEM, animée par la Métropole, a pour objet :

- de mobiliser et fédérer les acteurs du territoire engagés dans une démarche d'action collective ambitieuse et solidaire, pour tendre au plus vite vers la neutralité carbone,
  - de favoriser la mise en relation entre acteurs, leur montée en compétence sur les enjeux climatiques et les leviers d'action, le partage d'expériences, la mutualisation des ressources, l'accès aux dispositifs d'accompagnement techniques et financiers mobilisables et l'accompagnement au changement
  - de valoriser les actions mises en œuvre.
- Elle pourra en outre s'appuyer sur les différents dispositifs techniques et financiers mis en place par la Métropole à destination des acteurs économiques et associatifs : MurMur TPE-PME, aides aux équipements de chauffage à énergies renouvelables, aides à l'achat de véhicules moins polluants...

## Objectifs du Plan Climat Air Energie Métropolitain pour 2030

- Gaz à effet de serre : - 50% par rapport à 2005
- Consommation d'énergie : - 40% par rapport à 2005
- Qualité de l'air : se rapprocher des recommandations de l'OMS
- Energies renouvelables et de récupération (EnR&R) : 30% de la consommation d'énergie finale
- S'adapter pour réduire les impacts du changement climatique



## PRESENTATION DU PARTENAIRE

Identité de la structure : Université Grenoble Alpes

Secteur d'activité : Enseignement supérieur et recherche

Chiffre d'affaires : -

Nb d'emplois sur le territoire : 10 400

L'Université Grenoble Alpes (UGA) réunit les acteurs de l'enseignement supérieur public et de la recherche sur les bassins grenoblois et valentinois. Elle accueille près de 60 000 étudiants et peut s'appuyer, pour relever les défis scientifiques, sociaux et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle, sur plus de 6 000 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs et près de 4 500 personnels administratifs et techniques, installés sur 13 sites de formation et de recherche. Forte de trois établissements-composantes (l'Institut polytechnique de Grenoble, l'Institut d'études politiques de Grenoble et l'École nationale d'architecture de Grenoble) et de 21 composantes de formation, elle compte également 72 laboratoires de recherche et 13 écoles doctorales.

L'UGA et ses trois établissements-composantes sont co-signataires de cette charte d'engagement visant à réduire ses impacts climatiques et environnementaux, en lien avec Grenoble-Alpes Métropole.

### Engagement de la structure :

L'Université Grenoble Alpes et ses établissements-composantes (désignés ci-après par l'UGA) conduisent depuis plusieurs années une politique ambitieuse en matière de transformation écologique, qui vise à réduire significativement l'empreinte environnementale et climatique de leurs activités, de leur personnel et de leurs étudiants, sur l'ensemble des territoires dans lesquels ils s'inscrivent, et en lien étroit avec leurs partenaires publics et privés.

L'UGA a engagé des initiatives fortes qui ont pour objectifs de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective d'atteindre la neutralité carbone en 2050, de développer les mobilités durables, de prévenir la production de déchets, de préserver la biodiversité, notamment sur le domaine universitaire de Gières - Saint-Martin d'Hères, ainsi que de former ses étudiants et ses personnels aux enjeux de la transformation écologique.

Face à l'urgence environnementale et climatique, l'UGA souhaite accélérer sa démarche. En élaborant son Plan de Transformation écologique et en s'engageant vis-à-vis de Grenoble Alpes Métropole en tant que partenaire du Plan Climat Air Energie du Territoire, l'établissement pose les jalons d'une action d'envergure dans ce domaine, qui lui permettra d'être un acteur central dans la réalisation des ambitions écologiques du territoire.

## ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Mobilisée face à l'urgence climatique, la perte de la biodiversité et les tensions sur les ressources, l'Université Grenoble Alpes et ses établissements-composantes s'engagent à agir de manière résolue au-delà de leurs obligations réglementaires, avec la Métropole et l'ensemble des acteurs du territoire, pour atteindre les objectifs du Plan Climat Air Energie Métropolitain à l'horizon 2030 et tendre au plus vite vers la neutralité carbone.

L'UGA s'engage plus particulièrement à<sup>1</sup>:

1. Réduire ses émissions de gaz à effet de serre, ainsi que son empreinte carbone, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat et le bilan carbone réalisé en amont
2. Réduire ses consommations d'énergie en cohérence avec les objectifs du Plan Climat (bâtiment, process, transports, ...)
3. Augmenter la part des énergies renouvelables et de récupération dans la consommation d'énergie, et contribuer à l'augmentation de production d'énergies renouvelables et de valorisation d'énergie fatale sur le territoire
4. Réduire son impact sur la qualité de l'air sur le territoire (process, chauffage au bois, mobilités...)
5. Contribuer à l'adaptation de notre territoire au dérèglement climatique (végétalisation, désimperméabilisation) et préserver les ressources (eau, biodiversité, espaces naturels, agricoles, forestiers et leur capacité de séquestration)
6. Sensibiliser, former et mobiliser ses personnels et usagers sur les enjeux climatiques et environnementaux et les changements à opérer via par exemple la participation à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), les Fresques du climat, les Conversations carbone...
7. Piloter, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs précédents, et d'en partager les résultats :
  - en réalisant un état d'avancement annuel des actions et des indicateurs afférents et présenter les avancées aux réunions annuelles des partenaires du Plan Climat
  - en contribuant à alimenter les travaux de l'observatoire du Plan Climat
  - en évaluant les résultats globaux quantitatifs et qualitatifs obtenus et en les publiant
  - en identifiant un responsable de l'animation et du suivi du plan d'action et des référents dédiés sur chacune de ses actions, y compris au sein de ses équipes de direction
8. Contribuer à la dynamique partenariale de territoire du PCAEM, animée par la Métropole.

<b>Engagements phares</b>	<b>Situation</b>	<b>Objectif cible</b>
Réduction des émissions de GES	56 900 tonnes eCO2 (2023)	-35% en 2030 par rapport à 2022 soit -5%/an
Réduction des consommations d'énergie	96 GWh (2022)	73,5 GWh en 2030 soit -23 % par rapport à 2022
Augmentation de la part d'EnR dans les consommations énergétiques	24% (2019)	51% en 2030
Part des étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle formés aux enjeux de la transformation écologique	4,3 % (2023)	100 % en 2028
Réduction de la part d'autosolisme dans les déplacements pendulaires	Personnels : 77 % (2023) Étudiants : 65 % (2023)	50% pour les 2 publics en 2030
Maintenir la part des surfaces non artificialisées	53% (2024)	> 53% en 2030

<sup>1</sup> En préalable à la signature de la Charte, le signataire s'engage à être à jour de ses obligations réglementaires et à avoir réalisé un bilan carbone ou bilan GES



Ces engagements se déclinent dans le plan d'action détaillé dans les pages suivantes.

À Saint Martin d'Hères, le 17 décembre 2025

Pour l'Université Grenoble Alpes

Yassine Lakhnech,  
Président de l'Université Grenoble Alpes

Thomas Spiegelberger, Directeur  
de l'ENSA - UGA

Vivien Quéma, Administrateur général de  
Grenoble INP - UGA

Simon Persico, Directeur  
de Sciences-Po Grenoble - UGA



## FEUILLE DE ROUTE

Par la présente charte, l'Université Grenoble Alpes s'engage à agir au travers du plan d'action porté par sa structure dont les actions et objectifs phares sont présentés ci-après :

### 1. Pilotage et suivi du plan d'action

*Préciser ci-après les modalités de pilotage et suivi du plan d'action et de la trajectoire carbone (cf. engagement 7)*

La gouvernance du Plan de transformation écologique (TREC) de l'UGA est organisée autour de 4 instances :

- **Un comité stratégique** composé du directoire de l'UGA : il définit les grandes orientations stratégiques du Plan TREC et valide les décisions majeures ayant un impact significatif sur le fonctionnement de l'établissement
- **Un comité exécutif** composé des membres de la vice-présidence de la transformation écologique : il assure le suivi du Plan TREC, valide les grandes étapes et jalons, arbitre et priorise les propositions des comités thématiques
- **Quatre comités thématiques** : Bâtiments et énergie ; Mobilités ; Achats responsables ; Biodiversité. Ils participent à la rédaction et à la mise à jour des plans d'action thématiques et assurent le suivi opérationnel des actions proposées.
- **Le Conseil d'administration de l'UGA** participe à la définition des orientations de l'UGA en matière de transformation écologique, et est informé annuellement de la mise en œuvre du Plan TREC.

Les quatre plans d'actions thématiques (Plan de sobriété bâimentaire et énergétique ; Plan de mobilité durable ; Plan des Achats responsables ; Plan Biodiversité), qui viennent structurer le plan de transformation écologique, sont élaborés et mis à jour au regard des bilans GES réalisés annuellement.

La trajectoire fixée par l'établissement vise à réduire ses émissions GES de 5% par an à partir de 2022, pour atteindre un objectif de -35% à 2030 et la neutralité carbone à l'horizon 2050.

### 2. Adapter le territoire au dérèglement climatique, préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, et les ressources (eau, sols, biodiversité)

*Limiter l'artificialisation des sols et la consommation de foncier dans les projets de développement*

Action : Mener une politique de zéro artificialisation nette	Objectif chiffré	Echéance
Poursuivre la maîtrise foncière afin de lutter contre l'artificialisation des sols : privilégier la rénovation à la construction neuve, construire sur des zones anthroposées (parking...) le cas échéant. Le Schéma directeur Aménagement de l'UGA (hors établissements-composantes), en cours de rédaction, intégrera cet objectif de zéro artificialisation nette.	0 artificialisation nette	Actif

Planter, végétaliser, désimperméabiliser les sites existants pour contribuer à réduire les îlots de chaleur et faciliter l'infiltration de l'eau

Action : Déployer des projets de renaturation visant à lutter contre les îlots de chaleur	Objectif chiffré	Echéance
L'objectif de cette action est de revenir à des conditions thermiques acceptables en période estivale pour un certain nombre de bâtiments et espaces extérieurs de l'UGA. Pour cela, une étude de potentiel sera réalisée par un bureau d'étude pour évaluer les lieux prioritaires. Des travaux de désimperméabilisation / végétalisation seront ensuite menés sur les sites identifiés comme présentant un enjeu fort.	Défini suite à l'étude de potentiel	2027

Préserver et favoriser la biodiversité (ruches, nichoirs, refuge-LPO, trame verte et bleue, etc.) et mettre en place une gestion durable des espaces verts de son site

Action : Poursuivre la gestion écoresponsable du domaine universitaire	Objectif chiffré	Echéance
Depuis de nombreuses années, les gestionnaires du campus de Saint-Martin-d'Hères/Gières sont engagés dans une démarche de gestion écoresponsable du site. Cet engagement s'est concrétisé en 2021 par la labellisation « refuge LPO » du campus. Il se traduit par la mise en œuvre des préconisations de gestion (ex : fauche tardive), d'aménagements (haies, nichoirs, zones humides...) et de sensibilisation des usagers (visites du site par les usagers du campus) proposées par la LPO. Une évaluation de la démarche est prévue en 2025, assortie d'un renouvellement de la convention pour la période 2026-2030.	Indice de Qualité écologique (IQE) - voir rapport de gestion refuge LPO	2030

Action : Sensibiliser/mobiliser les usagers autour de la préservation de la biodiversité via les sciences participatives, les conférences	Objectif chiffré	Echéance
Différents dispositifs de sciences participatives sont utilisés sur le domaine universitaire pour impliquer les usagers dans la préservation de la biodiversité.  Un observatoire de la biodiversité (OBIGA) a été créé par une équipe d'enseignants-rechercheurs du Laboratoire d'Ecologie Alpine afin d'impliquer les citoyens dans le suivi de la faune et de la flore sur le territoire métropolitain. Cet observatoire vient alimenter les bases nationales de suivi de la biodiversité et contribue à un meilleur suivi des populations.  Le programme de sciences participatives « Aux arbres citoyens » permet d'impliquer la communauté autour du suivi phénologique d'arbres communs présents sur le campus, et ainsi d'aider les chercheurs travaillant sur la quantification des décalages du rythme saisonnier des arbres, saison après saison, en lien avec le changement climatique.	Nombre d'actions mises en œuvre  Nombre de personnes touchées	Annuelle

Préserver et gérer la ressource en eau

Action : renouvellement du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable du Domaine universitaire	Objectif chiffré	Echéance
Renouvellement progressif du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable, et mise en place d'une télérelève performante.	Réduction du volume distribué de 2%/an et rendement du réseau supérieur à 95%	2028

Anticiper et gérer les risques naturels sur ses sites

Action : Prévenir et gérer les risques liés aux arbres sur le Domaine universitaire	Objectif chiffré	Échéance
Renouvellement du Plan Arbres avec l'ONF avec une première phase de mise en sécurité (diagnostic, élagage, abattage), une seconde phase d'inventaire et de suivi des arbres ayant une valeur patrimoniale (inventaire, cartographie, diagnostique et fiche de suivi), et une troisième phase de renouvellement et d'adaptation du patrimoine arboré (plantation d'essences adaptées au changement climatique, ...) sur la période 2025-2028.	Mise en sécurité : 100% des abattages préconisés en 2025, 100 % du parc mis en sécurité en 2027. Programme de plantation : 400 k€	Diagnostic sécuritaire 2025. Mise en sécurité 2027. Plantation : 2030.

Action : Prévenir et gérer les risques inondation sur le Domaine universitaire	Objectif chiffré	Échéance
Réfection des voiries et parkings avec gestion des eaux pluviales par infiltration, et renouvellement des installations de pompage et de rejet à l'Isère, modélisation du cycle de l'eau	Diminution de 30% des surfaces raccordées au réseau. Augmentation de 10% de la capacité de pompage.	2030.

### 3. Energie, bâtiments et construction durable

Assurer un suivi/monitoring de ses consommations d'énergie\*

Action : Amélioration du pilotage des installations de chauffage-ventilation-climatisation	Objectif chiffré :	Échéance
Le déploiement d'un logiciel d'Hypervision à partir de fin 2025 (pour l'UGA hors établissements-composantes), parallèlement à la modernisation des automates et des équipements, va permettre d'optimiser le pilotage à distance des bâtiments, notamment pour fiabiliser les périodes de réduits ou d'arrêt du chauffage, mais également d'assurer une détection renforcée des dysfonctionnements.	Piloter les consommations de 90% des bâtiments grâce à un logiciel de supervision	2030

Réduire la consommation énergétique sur ses sites (sobriété, efficacité énergétique, rénovation thermique)\*

Action : Mise en place d'un plan de sobriété énergétique	Objectif chiffré	Échéance
Le Plan de sobriété énergétique et bâimentaire que l'UGA mettra en œuvre en 2026 s'appuiera notamment sur les mesures adoptées dans le cadre des plans de sobriété énergétique, demandés par la DGSIEP à partir de 2022 (réduction de la période de chauffe, mise en place de réduits lors des périodes d'absences, diminution de la température de consigne, etc..) ainsi que celles mentionnées dans son schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Ce plan s'articulera autour d'un ensemble de mesures techniques, d'évolution des usages et d'adaptation de l'organisation. Le Plan de sobriété énergétique et bâimentaire est en cours d'adoption sous l'égide d'un Comité Bâtiments et Energie, qui sera, dès 2026, chargé du suivi et de l'actualisation annuelle du Plan.	Réduire les consommations d'énergie d'au moins 11 % par rapport à 2022	2026

Action : Réhabilitation énergétique des bâtiments	Objectif chiffré	Échéance
<p>L'UGA possède un vaste parc de bâtiments. Sa réhabilitation nécessite de nombreuses opérations pour rendre les bâtiments moins énergivores, d'un meilleur confort thermique en toute saison et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette rénovation énergétique s'appuie à la fois sur des travaux globaux et plus ciblés, notamment sur des équipements de chauffage et de ventilation.</p> <p>Les opérations immobilières ont pour objectif prioritaire la réhabilitation énergétique des bâtiments, en favorisant les plus efficaces sur le plan énergétique.</p>	1 550 MWh économisés par rapport aux consommations de référence (96 GWh en 2022).	2030

Réduire l'éclairage nocturne des publicités, enseignes et bâtiments professionnels, conformément à la réglementation\* voire au-delà

Action : Réduction de l'amplitude de l'éclairage public	Objectif chiffré	Échéance
<p>Depuis 2023, l'amplitude d'éclairage public du Domaine Universitaire est réduite entre 22h et 6h sur la majorité des axes. Cette action permet une économie d'énergie importante et est bénéfique pour la biodiversité du site. Cette opération va se poursuivre avec le remplacement des dernières sources lumineuses sodium et l'amélioration du pilotage des zones hors extinction nocturne.</p>	Diminution de 70% des consommations de référence (base : 1106 MWh).	2030

Augmenter la part d'énergies renouvelables et de récupération dans ses consommations d'énergie\*

Action : Exploitation du potentiel photovoltaïque des bâtiments	Objectif chiffré	Échéance
<p>Une première série de 9 installations photovoltaïques a été mise en service entre 2021 et 2024. Une deuxième tranche de financement est acquise sur la période 2025-2029. Le déploiement s'inscrit dans une démarche de rénovation et d'isolation préalable des toitures.</p>	Atteindre une production annuelle de 1,5 GWh	2030

Décarboner les systèmes de chauffage, se raccorder au réseau de chaleur, etc

Action : Raccordement au réseau de chaleur urbain	Objectif chiffré	Échéance
<p>Le raccordement au chauffage urbain des bâtiments de l'UGA, encadré par une convention tripartite signée avec GAM et la CCIAG, a débuté en 2022 et va s'échelonner jusqu'en 2029. La conversion des chaufferies est complétée par des travaux d'optimisation des équipements et l'installation de régulation permettant un meilleur pilotage.</p>	Atteindre 90 % des surfaces chauffées par chaleur urbaine	2030

\*Action obligatoire

#### 4. Mobilités durables

Mettre en place un Plan de Mobilité Employeur et s'engager dans la démarche M'Pro\*

Action : Adoption et mise en place d'un plan de mobilité durable	Objectif chiffré	Échéance
Le plan de mobilité durable de l'UGA repose sur six axes couvrant les déplacements de son personnel et des étudiants : les trajets domicile-travail et domicile-étude, les déplacements professionnels, les mobilités d'études, les équipements de la mobilité et la flotte de véhicules professionnels. Il définit les objectifs et la trajectoire de décarbonation de l'établissement en matière de mobilité.	Réduire les émissions de gaz à effet de serre des mobilités d'au moins 35 % en 2030 par rapport à 2022	2030

Action : Engagement dans la démarche M'Pro	Objectif chiffré	Échéance
L'UGA et chacun de ses trois établissements-composantes sont conventionnellement engagés dans la démarche M'Pro et portent à ce titre une forte ambition en matière de mobilité durable.	100 % des engagements de la convention M'Pro respectés	2027

Encourager les mobilités durables (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...) pour les trajets domiciles-travail de ses salariés\*

Action : Développement du covoiturage pour les déplacements pendulaires du personnel et des étudiants	Objectif chiffré	Échéance
Pour réduire l'autosolisme, l'UGA renforce sa communication sur les avantages du covoiturage et accompagne les initiatives facilitant la mise en relation des usagers pour permettre la création de communautés locales. Cette action s'appuie également sur le développement des infrastructures de covoiturage, en collaboration étroite avec le SMMAG, pour améliorer l'offre disponible.	Réduire l'autosolisme à moins de 60 % des utilisateurs de la voiture	2030

Action : Développement des mobilités actives pour les déplacements pendulaires du personnel et des étudiants	Objectif chiffré	Échéance
Pour encourager les mobilités actives, l'UGA facilite l'accès aux équipements de mobilité (free-floating, location, seconde main...). L'université propose une offre de réparation de vélos accessible sur l'ensemble de ses sites et met en place des mesures pour améliorer la sécurité des usagers et la sécurisation des équipements. L'UGA soutient financièrement l'usage de ces modes de déplacement pour son personnel, à travers le Forfait Mobilités Durables et la prise en charge partielle de la l'abonnement d'un vélo. Par ailleurs, l'établissement adapte ses règles de fonctionnement pour intégrer les enjeux des nouveaux équipements de mobilité, comme la recharge des batteries dans ses locaux.	Augmenter la part d'utilisateurs des mobilités actives pour les déplacements pendulaires à plus de 55 % pour chaque public (personnel et étudiants)  Augmenter le nombre de places de stationnement pour vélos de 20 % et de 50 % pour les sécurisées	2030

Adapter le fonctionnement de l'établissement pour favoriser le changement de pratique de mobilité

Action : Adaptation des règles de fonctionnement et d'organisation de l'établissement pour réduire les déplacements pendulaires et mieux les réguler	Objectif chiffré	Échéance
<p>Les déplacements pendulaires du personnel et des étudiants de l'université représentent un flux important d'usagers pouvant générer des pics de fréquentation des infrastructures de transports et dégrader la qualité de leur service. Pour réduire son impact sur ces derniers, l'UGA met en place une politique de télétravail ciblée et œuvre à l'adaptation des horaires de cours pour délester les transports en heures de pointe.</p>	<p>Atteindre une part journalière des personnels administratifs et techniques en télétravail de 25 % (pour des fonctions télétravaillables)</p> <p>Lisser le pic de fréquentation de 8h pour les transports en commun</p>	2027

Optimiser sa flotte de véhicules motorisés et la verdier en intégrant un objectif de réduction de l'empreinte carbone associée

Action : Pilotage de la flotte de véhicules professionnels et gestion de son renouvellement	Objectif chiffré	Échéance
<p>L'UGA optimise la gestion de sa flotte, notamment à travers la mise en place d'un outil de suivi et de pilotage, et planifie son renouvellement en veillant à la réduire et à la faire évoluer vers des alternatives de mobilité durable (électrification, rétrofit, voiturettes, vélos...).</p>	<p>Réduire la taille de la flotte de véhicules professionnels d'au moins 10 %</p>	2030

Diminuer les déplacements professionnels en avion et en voiture individuelle et suivre leur impact

Action : Adoption d'une charte d'engagements pour des déplacements professionnels écoresponsables	Objectif chiffré	Échéance
<p>Le Plan de mobilité durable de l'UGA, adopté en juillet 2025, prévoit des dispositifs pour juger de la nécessité d'un déplacement professionnel et pour privilégier des modes de transports décarbonés. L'université mettra à disposition de ses personnels et de leurs structures de rattachement des outils et indicateurs de suivi de leur empreinte carbone pour leur permettre de piloter leur trajectoire de décarbonation et faciliter un échange annuel sur des objectifs de réduction des émissions de GES liées aux mobilités, dans le cadre du Comité Mobilité durable de l'UGA.</p>	<p>Réduire d'au moins un tiers les émissions GES des déplacements professionnels</p>	2030

Action : Développement du covoiturage et des usages raisonnés de la voiture pour les déplacements professionnels	Objectif chiffré	Échéance
<p>L'UGA œuvre à la création des conditions juridiques et techniques nécessaires pour faciliter le covoiturage dans le cadre des missions. En complément, l'établissement encourage l'utilisation raisonnée des véhicules avec des formations à l'écoconduite, en particulier pour les principaux utilisateurs de la voiture dans le cadre professionnel.</p>	<p>Réduire d'au moins un tiers les émissions GES des déplacements professionnels réalisés en voiture</p>	2030

Action : Développement de l'usage des mobilités décarbonées pour les déplacements professionnels	Objectif chiffré	Échéance
Pour augmenter la part des déplacements en mode décarboné, l'UGA adapte ses procédures et outils de gestion afin de faciliter l'usage du train et déploie des actions de sensibilisation (ateliers participatifs, communautés de pratiques...). L'université encourage l'usage du vélo pour les déplacements courts à travers la mise à disposition d'une flotte de vélos professionnels.	Réaliser plus de deux tiers des déplacements professionnels avec un mode de déplacement décarboné	2030

## 5. Réduction des déchets et économie circulaire, achats et alimentation responsables

### Tri des déchets

Action : Déployer les poubelles de tri au sein des bâtiments	Objectif chiffré	Echéance
L'UGA déploie des poubelles de tri dans ses bâtiments et met en place un affichage dédié pour accompagner la systématisation des gestes de tri et sa qualité	100% des bâtiments disposant de poubelles de tri Atteindre un taux d'erreur de tri inférieur à 25%	2026 2030

### Prévention de la production de déchets

Action : Réduire ses déchets (industriels, emballages...)	Objectif chiffré	Echéance
Afin de réduire ses déchets, l'UGA s'engage sur trois axes : rendre ses marchés publics plus contraignants en matière de produits d'emballage, être un acteur dynamique en matière de circularité et accroître la durée de vie de son matériel informatique.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer dans les marchés des clauses limitant la production de déchets d'emballage.</li> </ul>	100% des marchés renouvelés sur la période intègrent ces dispositions	2025
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir dans le cadre des marchés, des lots ou des dispositions spécifiques dédiés au réemploi.</li> </ul>	100% des marchés concernés présentent un lot ou une disposition spécifique	2026
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une plateforme de mutualisation de matériels scientifiques et informatiques.</li> </ul>	Une centaine de références sont proposées sur la plateforme	2026
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place d'une filière de valorisation de D3E.</li> </ul>	Contractualisation avec un prestataire issu de l'ESS (Emmaüs connect)	2025
	Ouverture de la plateforme numérique dédiée	2027



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**

**UGA**  
**Université  
Grenoble Alpes**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le réemploi en interne, à travers la mise en place de procédures et d'outils permettant le don d'équipements ou de mobilier entre structures.</li> <li>Créer une ressourcerie à destination des étudiants et des personnels</li> </ul>	Ouverture de la ressourcerie	2027
---	------------------------------	------

Action : Encourager et faciliter le compostage des déchets alimentaires et déchets verts sur les sites UGA	Objectif chiffré	Échéance
<p>Pour accompagner sa politique de prévention des déchets, l'UGA s'est engagée à mettre en place des équipements de compostage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer les composteurs sur les sites de l'UGA</li> <li>S'engager dans un parcours de certification Site Vitrine - Réseau Compost Citoyen</li> </ul>	15 sites de compostage actifs sur l'UGA Label obtenu	2026

## 6. Numérique responsable

Action : Intégrer un volet numérique dans le Plan d'achat responsable	Objectif chiffré	Échéance
L'UGA va élaborer son SPASER et intégrer dans ce cadre un volet consacré au numérique responsable	-	2026

Action : Réduire les achats en serveurs et en équipements terminaux	Objectif chiffré	Échéance
Réduire les achats en serveurs en mutualisant les équipements dans les datacentres : <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire le nombre de salles serveurs isolées n'étant toujours pas mutualisées</li> <li>Réduire le volume d'achats en équipements terminaux</li> </ul>	- 50% - 10%	2028 2030

Action : Augmenter la durée de vie des matériels informatiques	Objectif chiffré	Échéance
Accroître la part du parc informatique couvert par l'extension de garantie.  Maintenir et développer le service de réparation d'ordinateurs opéré par des prestataires locaux du reconditionnement.  Développer une compétence interne en matière de réparation	90% des ordinateurs bénéficiant d'une garantie à 7 ans et 10% à 8 ans  Période 2025-2028 (marché 4 ans)	2027  2026

Action : Réemployer et reconditionner	Objectif chiffré	Échéance
Déployer sur la plateforme numérique dédiée une offre de matériels informatique à mutualiser.		2027
Permettre la collecte de nos équipements terminaux par un reconditionneur issu de l'ESS et ainsi ouvrir la voie au réemploi externe		2025

## 7. Mobilisation et contribution à l'écosystème territorial

Action : Former et sensibiliser les personnels de l'UGA aux enjeux environnementaux	Objectif chiffré	Echéance
Déploiement de différents dispositifs de formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des équipes dirigeantes aux enjeux de la transformation écologique</li> <li>Formation des cadres à la conduite d'une démarche RSE dans un collectif de travail</li> <li>Formations « métiers » : agents des DSI, acheteurs publics, enseignants...</li> </ul>	500 personnes formées et/ou sensibilisées	Annuelle
Organisation de différents dispositifs de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers collaboratifs : Fresque du climat, de la mobilité, de la biodiversité, de l'économie circulaire, atelier 2 tonnes, Ma terre en 180 minutes, Inventons nos vies bas carbone...</li> <li>Visites de sites : Athanor, Pole'R, centre horticole...</li> <li>Expositions : « dessine-moi l'écologie », « le climat change », ...</li> <li>Organisation d'événements dans le cadre de mois thématiques (biodiversité, prévention des déchets, mobilité, numérique responsable...) : conférences, ateliers, visites, ... pour partie ouverts à l'ensemble des citoyens de la métropole</li> </ul>		

Action : Former et sensibiliser les étudiants de l'UGA aux enjeux environnementaux	Objectif chiffré	Echéance
Mise en place d'une formation aux enjeux de la transformation écologique à destination des étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle	100% des étudiants concernés formés	2028
Organisation de différents dispositifs de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers collaboratifs</li> <li>Expositions</li> <li>Organisation d'événements dans le cadre de mois thématiques</li> <li>Sensibilisation par les pairs avec des emplois étudiants,</li> <li>Formation pour les associations étudiantes,</li> <li>Production de vidéos pour les réseaux sociaux,</li> <li>Visite de lieux structurants en matière de TREC.</li> </ul>	25 % des étudiants sont touchés par au moins un des dispositifs de sensibilisation	Annuelle

Participer à des réseaux d'acteurs locaux, régionaux, nationaux ou internationaux

Action : Participer à des réseaux d'acteurs locaux, régionaux, nationaux ou internationaux	Objectif chiffré	Echéance
<p>L'UGA, via la Vice-Présidence TREC et la direction TREC, est notamment membre des réseaux et associations suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) Alpes 2023, puis alumnis</li> <li>• Groupe de Travail Ecobiz – RSE (CCI de Grenoble), dans le cadre du Pacte Economique Local</li> <li>• Réseau Agir ensemble,</li> <li>• Comité des partenaires du plan climat</li> </ul> <p>La participation à ces réseaux permet le partage des expertises, des bonnes pratiques et la mutualisation d'initiatives, le montage d'actions communes...</p> <p>L'UGA souhaite également continuer à s'impliquer dans le Pacte Economique Local, sa gouvernance, ses actions et ses événements, visant à renforcer les transitions, la résilience et l'attractivité du territoire</p> <p>Mise en place de l'IITE (Institut Interdisciplinaire de la transformation écologique) permettant la mise en réseau des activités de l'UGA en matière de transformation écologique, mais aussi lieu de construction et de transformation tourné vers le territoire.</p> <p>Contribuer à travers l'IITE à la formation des cadres du territoire.</p>		2026
		2027

Inclure chaque année dans le plan de communication de l'entreprise les sujets Climat Air Énergie

Action : Rédaction, mise en œuvre et suivi du plan de communication RSE de l'UGA	Objectif chiffré	Echéance
<p>Un plan de communication RSE / Transformation écologique est établi depuis 2023 au niveau de l'établissement. Des plans de communication propres aux établissements-composantes peuvent s'y adjointre.</p>		Mise à jour annuelle

